



Achat appartement en vefa : payer le juste prix

Par **Fabvre**, le **10/12/2009** à **16:53**

Bonjour,

J'ai acheté un appartement en VEFA qui sera livré début 2010. J'ai signé l'acte notarié en juin 2007. Pour l'instant, j'ai payé 90 % des intérêts intercalaires et il me reste la dernière tranche à payer à la livraison.

Ma question: vu la baisse des prix du marché depuis 2007, existe t-il un texte juridique m'autorisant à faire baisser le prix du bien avant de payer la livraison de mon appartement ?

Cordialement.